Défibrillateur : l'atout coeur…

4 appareils ont été installés dans des sites stratégiques : aux Allues (agence postale), à Méribel (Parc Olympique et Office de Tourisme) et au Mottaret (Office de Tourisme). Dans les quatre cas, les défibrillateurs sont bien visibles. Ces appareils salutaires fonctionnent en permanence et en toute saison. Lorsqu'une situation critique se présente, il faut suivre les instructions écrites et sonores. À l'intérieur du boîtier (sous scellé), une mallette autonome et transportable sur site. Des formations à l'utilisation des défibrillateurs ont déjà été dispensées au public et aux employés de certaines sociétés. Début avril 2010, deux nouvelles sessions à l'intention des vacanciers et des scolaires ont été organisées. Une véritable affaire de cœur !

Oriflammes : une communication raisonnée

Les oriflammes constatées aux abords de certains commerces de la station relèvent, au même titre que les enseignes, de la réglementation communale. Le sujet a été abordé dans à *Cœur ouvert n° 5* (avril 2003) et reste consultable sur le site de la mairie. En deux mots, le nombre d'enseignes autorisées sur le territoire de la commune est limité à deux par activité ou par établissement. Lorsqu'il s'agit d'un message publicitaire (cf. ci-dessous), celle-ci est considérée comme une publicité sur portatif et à ce titre interdite. Les oriflammes, de par leur présence sur les trottoirs ou lieux de passage piétonniers, ont un impact visuel qui ne correspond pas aux valeurs portées par notre vallée.

Initiatives

Le Conseil Local de Développement

Depuis plus de cinq ans, cette assemblée civile à vocation locale (la vallée de la Tarentaise) réunit une soixantaine de bénévoles. Ces derniers se recrutent parmi les habitants, les chefs d'entreprise, le tissu associatif, le milieu syndical. Leur rôle ? Participer aux débats et émettre des propositions. Dans quel domaine ? L'instance mise en place par l'APTV (Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise) propose de se mobiliser pour le territoire. Le champ d'actions est vaste : environnement, gestion de l'énergie, urbanisme, transports, tourisme d'été, emploi, formation, projets culturels et artistiques etc. L'intervention de ces bénévoles ne se cantonne pas à un rôle consultatif. Ils sont régulièrement sollicités pour faire connaître leur position et échanger avec l'APTV sur les projets structurants du territoire. Une véritable invitation à l'initiative citoyenne qui concerne chacun d'entre nous.
En savoir plus : contactez par téléphone le 04 79 32 89 25 ou par courriel : contact@cbe-savoie.com.

Julien Schilte, adjudant du centre de secours

Le pompier volontaire de notre époque se définit avant tout comme un citoyen impliqué dans la vie de sa commune. A l'exemple de Julien Schilte, adjudant au centre de secours.

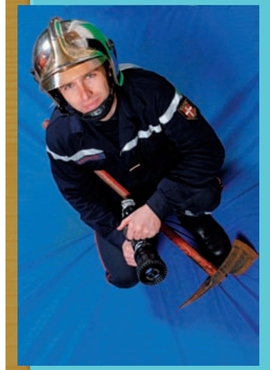

ACO : le contexte économique actuel paraît peu propice au volontariat. Qu'est ce qui peut aujourd'hui motiver un jeune à s'investir comme vous en apportez la démonstration ?
Julien Schilte : la convivialité, le côté amical, le goût de l'effort, le partage de certaines valeurs, servir la population et sa commune.

ACO : vous évoluez dans un environnement particulier…
Julien Schilte : effectivement car je suis entouré à la fois de pompiers professionnels et de volontaires. Nous formons une véritable équipe et notre souci premier est la réactivité, l'efficacité, la qualité de service rendu.

ACO : parer à toutes les éventualités suppose d'être formé à différentes pratiques…
Julien Schilte : nos domaines d'intervention sont multiples. Lutte contre le feu, secourisme, sauvetage en montagne, accidents de la circulation, pollutions… autant de cas de figures qui supposent un entraînement régulier et des formations appropriées. Des compétences qui s'acquièrent au fil du temps et des expériences.

ACO : peut-on parler de formation permanente ?
Julien Schilte : oui, et c'est l'un des aspects intéressants. A travers les sessions encadrées par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), on acquiert de nouvelles connaissances, de nouveaux réflexes, ce qui nous procure la capacité de s'adapter à une situation donnée.

ACO : quelles sont les conditions à remplir pour devenir pompier volontaire ?
Julien Schilte : il suffit d'avoir seize ans (âge légal) et l'autorisation de ses parents, de présenter un certificat médical d'aptitude, de satisfaire à un test et d'exprimer sa motivation lors d'un entretien avec le chef de centre.

ACO : sapeur pompier volontaire, c'est loin d'être une sinécure…
Julien Schilte : Il s'agit d'une question d'organisation et d'un choix de vie. Parallèlement à mon statut de chef d'entreprise, je prends mes dispositions pour participer aux manœuvres, aux gardes et aux astreintes. En contrepartie, le centre organise des activités sportives et ludiques, participe à l'activité associative et à l'animation dans la vallée. C'est le bon côté.

ACO : homme ou femme, artisan, moniteur de ski ou étudiant, chacun trouve sa place… et un retour sur investissement…
Julien Schilte : toutes les ressources humaines, sans distinction aucune, sont les bienvenues. Assumer les missions et maîtriser les risques nous apportent beaucoup de satisfaction, en particulier la reconnaissance de la population.

Pour devenir sapeur pompier volontaire, s'adresser au Centre de Secours Montagne de Méribel. Téléphone : 04 79 08 64 01

Renseignements et contacts

Mairie des Allues
73550 MERIBEL
Services administratifs :
Tél. 04 79 08 61 04
Fax : 04 79 08 52 07
Services techniques :
Tél. 04 79 08 98 20
Fax : 04 79 08 98 21
Web :
toute votre mairie en ligne sur le site
www.mairiedesallues.fr

à Cœur ouvert Les Allues
La lettre d'information de la commune des Allues | N°24 | 04/2010

Publication périodique gratuite éditée par la Commune des Allues
• **Directeur de la publication :** Th. Monin
• **Conception graphique et maquette** www.thuria.com - D9226
• **Rédaction :** J-M Gouédard et services de la mairie
• **Crédit photo :** J-M Gouédard et services de la mairie, Eric Forré, Lyonnaise des eaux
• **Plan projet :** Cabinet Rey-Grange
• **Distribution :** > par voie postale
> en mairie des Allues
> dans les offices du tourisme
• Téléchargeable sur : www.mairiedesallues.fr

à Cœur ouvert Les Allues
La lettre d'information de la commune des Allues | N°24 | 04/2010

Sommaire

Page 1
• Éditorial de Monsieur le Maire
• Perspectives : Montée de la Chaudanne

Page 2
• Perspectives : Montée de la Chaudanne

Page 3
• Coup d'œil : Le centre de loisirs : un autre espace ludique et éducatif
Eau : la relève est assurée

Page 4
• Panorama : Travaux : une nouvelle liaison piétonne
Lumiplan : une idée lumineuse
• Zoom : Tri seléctif : mise en place de nouveaux conteneurs

Page 5
• Actualités : Défibrillateur : l'atout cœur
Oriflamme : une communication raisonnée
Initiatives : Le Conseil Local de développement

Page 6
• Questions à Julien Schilte, adjudant du centre de secours
• Renseignements : les numéros utiles de votre mairie

Éditorial

Expression de la volonté communale, la communication écrite périodique a été renforcée en 2001. À travers les différentes lettres A Cœur ouvert et les magazines annuels, la municipalité a manifesté son désir d'informer, de capter l'attention, d'éclairer ses débats et ses choix. Force est de constater qu'une nouvelle habitude est née dans la vallée : les habitants comme les résidents sont friands des informations livrées par nos différents supports. Plus récemment, la mise en ligne du site Internet s'est vite imposée comme une évidence. Adapté à la demande des élus et de la population, cet outil de communication moderne offre une approche complémentaire à l'information imprimée. Ces deux réalisations de la municipalité ont été remarquées par les Trophées de la Communication. Lors de la manifestation annuelle (Toulouse - novembre 2009) qui réunit des professionnels de la communication, la mairie des Allues a été récompensée par deux trophées. Dans la catégorie magazine d'information municipale, elle a ainsi obtenu le Premier Prix National ; le site web, quant à lui, a reçu le Troisième Prix National. Ces deux distinctions, attribuées par des experts en la matière, sont à la fois la reconnaissance de la qualité des supports d'information, de l'esprit novateur et du travail d'équipe qui en sont les fondements. Cette nouvelle lettre en apporte l'illustration.

Le Maire
Thierry Monin

Perspectives

Montée de la Chaudanne

De fin avril à fin novembre 2010, le démarrage d'un important chantier de construction, avec notamment les travaux de terrassement et ceux du gros œuvre, va nécessiter une fermeture totale de la route aussi bien aux véhicules qu'aux piétons.
(suite page 2)

Lettre d'information Commune des Allues 2010

Perspectives (suite)

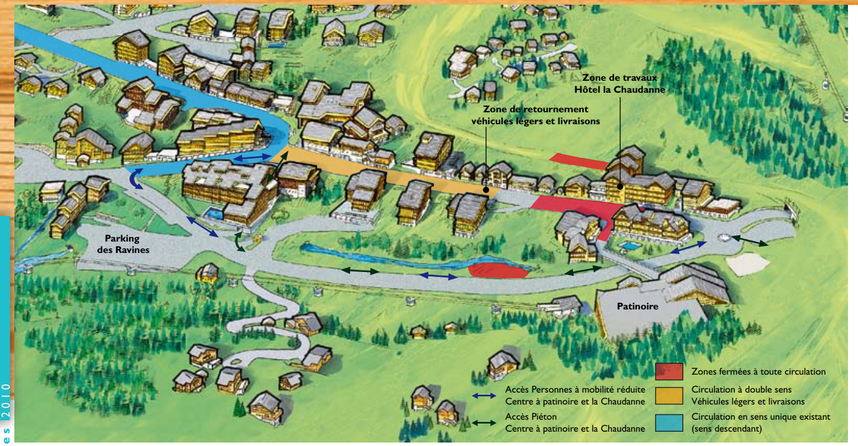

Méribel Centre - Circulation - Printemps / Été / Automne 2010

Montée de la chaudanne

Le projet d'extension de l'hôtel de la Chaudanne va entrer dès la fin de saison hiver dans sa phase de réalisation. Compte tenu de la configuration du site et des contraintes techniques du chantier, la circulation sera totalement interdite entre le rond-point de la Chaudanne et le Petit Savoyard. Cette disposition implique une réorganisation de la circulation dans ce secteur avec, en particulier, une mise en double sens depuis les Glaciers (centre station) jusqu'au Petit Savoyard, ce qui autorise l'accès aux commerces et copropriétés.

• *Pendant les travaux, la vie continue...*

Les commerces du secteur continueront d'accueillir le public et le marché ambulant sera déplacé dans un site provisoire.

Coup d'œil...

Le centre de loisirs : un autre espace ludique et éducatif

Depuis le 2 décembre dernier, une nouvelle structure a fait son apparition dans le paysage de la vallée : l'accueil de loisirs. Ni garderie, ni centre de vacances saisonnier… mais tellement différent.

Porté par les élus en charge des affaires sociales, le projet de création de ce service a pris en considération les desiderata des familles et, au passage, mesuré le bien fondé d'une telle initiative. Un trimestre s'est écoulé depuis l'ouverture et un bilan provisoire peut être dressé. « La fréquentation est supérieure aux prévisions. À titre d'exemple, le mercredi, on tablait sur 2 à 4 enfants, alors qu'en réalité nous en accueillons entre 8 à 10. En période de vacances scolaires, les chiffres sont également éloquents. Une quarantaine d'enfants fréquente l'accueil de loisirs » reconnaît Jérôme Dénézé, le directeur.

Ce premier état des lieux, très positif, s'explique : l'accueil de loisirs satisfait une réelle demande. S'inscrivant dans une dimension ludique et pédagogique, il assume en outre plusieurs missions. Enfin, son rythme de fonctionnement, calqué sur les jours de congés et les vacances scolaires, est parfaitement adapté aux situations des familles et des enfants.

infos pratiques

• Le centre de loisirs, côté rythme : ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (Noël, février, printemps et été)

• Le centre de loisirs, côté pratique : les enfants de 3 à 11 ans peuvent y accéder (de la petite section de maternelle à l'entrée en sixième).

• Le centre de loisirs, côté activités : au menu, des activités manuelles (peinture, mobiles, sels colorés, masques), sportives (jeux dans la neige, piscine, patinoire, « ultimate ») et culturelles (découverte de l'aquarium du Bourget, visite de la caverne de l'Ours à Entremont le Vieux etc.).

• Le centre de loisirs, côté conditions à remplir : chaque enfant doit être scolarisé dans la vallée ou un de ses parents doit justifier d'une activité professionnelle dans une entreprise de la vallée et sous réserve de places disponibles.

• Le centre de loisirs, côté contacts :
Directeur : Jérôme Dénézé
S'y rendre : Centre Accueil de Loisirs / Groupe Scolaire / Plan de l'Eglise / 73550 LES ALLUES
Lui téléphoner : 04 79 00 75 61
Lui envoyer un courriel :
alsh.mairiedesallues@orange.fr

Notez-le : pensez à l'été prochain !
Les préinscriptions seront reçues à partir de début mai 2010.

Eau : la relève est assurée…

La Lyonnaise des Eaux va procéder cette année au changement des compteurs d'eau. Une nouvelle génération d'appareils de mesure autorisant la télé-relève va ainsi être progressivement installée. Cette opération d'envergure s'inscrit dans un dispositif global qui poursuit plusieurs objectifs : suivi en temps réel des consommations d'eau, confort d'usage (relevé sans la présence de l'abonné au service), protection de l'environnement (suppression des déplacements engendrés par l'ancien système, identification des fuites, gestion optimalisée de l'eau…) et préservation du pouvoir d'achat des ménages (connaissance en temps réel de la consommation et détection automatique des surconsommations). Les avantages du nouveau système ne s'arrêtent pas là : « pour la collectivité, l'enjeu est aussi de localiser les fuites sur le réseau, d'y remédier et de connaître les consommations d'eau, un indice fiable sur la fréquentation touristique » précise un technicien de la mairie. Enfin, la télé-relève permet une facturation intermédiaire basée sur la consommation réelle et non plus estimative.

• Parlons technique : pour récolter les informations sur l'usage domestique de l'eau, chaque nouveau compteur sera muni d'un capteur d'impulsions et d'un émetteur radio VHF. L'index de la consommation d'eau sera lu par le compteur d'impulsions qui le convertit en index électronique. Ce dernier est ensuite acheminé par l'émetteur VHF vers un réseau de récepteurs VHF. Enfin, les récepteurs radio VHF transmettent tous les index au système informatique de télé-relève via le réseau de téléphonie mobile d'un opérateur national.

• Source de précision : heure par heure, jour par jour… la fréquence accélérée de la télé-relève des index permet d'affiner les données sur la consommation et donc une grande réactivité.

Panorama

Travaux : une nouvelle liaison piétonne

Implantée sous le groupe scolaire, cette liaison piétonne a vu le jour fin décembre 2009. Elle permet de relier les secteurs de Plan Chevalier - Petite Pia au groupe scolaire et au centre station ; elle est aussi l'aboutissement d'une concertation menée avec les copropriétés riveraines (Le Cléman, Le Krystor et le Cybèle). Pour réaliser cette jonction, il a fallu construire 60 mètres de trottoir, 50 mètres d'escalier et une passerelle. Les travaux de finition (enrobés, engazonnement, etc.) sont programmés pour ce printemps.

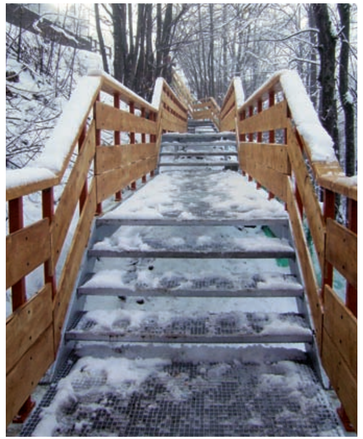

Lumiplan : une idée lumineuse

Adieu banderoles et calicots ! Place à un écran « full colour » ! Idéalement situé sur la passerelle en bois du Parc Olympique, ce nouveau dispositif installé par la société Lumiplan retient forcément l'attention. La station peut ainsi communiquer « en temps réel » sur tous les évènements. Sous forme de textes, d'images et de vidéos, les messages animés et colorés défilent sous les yeux des automobilistes et des piétons qui transitent par ce quartier très animé. Parfaitement intégrée dans son environnement, hiver comme été, cette « dalle graphique » (de 4800 mm × 800 mm) met un terme à l'implantation des banderoles. Autre élément à souligner : cette innovation complète le dispositif mis en place par Lumiplan. Le logiciel « Infoneige », acquis récemment, autorise désormais une gestion totale du parc présent dans la station. À noter : un écran similaire (de taille moindre) sera installé cet été à l'Office de Tourisme de Mottaret.

zoom

Avant la mise en place des conteneurs.

Ordures ménagères résiduelles : mise en place de nouveaux conteneurs

Commencée en 2007, l'installation de conteneurs semi enterrés dans la vallée s'est déroulée en plusieurs phases. À ce jour, 68 points de collecte sont opérationnels. La dernière étape, programmée pour cette année, concernera les secteurs de la galerie des Cimes, de Morel, de l'altitude 1600, du Belvédère et de l'Altiport. À noter : un effort supplémentaire sera apporté au traitement des emballages.

Pâques aux tisons…

Sous les cendres, le feu peut encore couver. Plusieurs incidents relatifs à des mini-départs de feu ont été répertoriés, nécessitant une intervention du centre de secours. Rappelons qu'il est fortement déconseillé de déposer les cendres dans les conteneurs semi-enterrés au risque de provoquer un embrasement.

Après la mise en place des conteneurs.